

REPUBLIQUE DU BENIN

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE**

AVIS D'APPEL PUBLICS A MANIFESTATION D'INTERET

N°003/ARCEP/PRMP/SPRMP/2015

**RELATIF A LA
SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE LA «REALISATION
D'UNE ETUDE DE L'OUVERTURE DU MARCHÉ DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AUX OPERATEURS
DE RESEAUX MOBILES VIRTUELS (MVNO)»**

Source de financement: Budget de l'ARCEP-BENIN

GESTION:2015

JANVIER 2015

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Pour la réalisation d'une étude sur l'ouverture du marché des communications électroniques aux opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO)

AMI N°003/ARCEP/PRMP/SPRMP/2015

Date : 28 JANVIER 2015

Intitulé sommaire des Prestations

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés.
2. Le secteur des télécommunications joue un rôle essentiel dans la croissance économique des pays. Les études de la Banque Mondiale sur 120 pays dans le monde, montrent qu'une croissance de 10% de la pénétration des services de large bande correspond à une croissance économique de 1.3%. Ceci dénote de la maturité qu'a atteinte le marché de la téléphonie mobile aujourd'hui. Dans la plupart des pays, le taux de pénétration de la téléphonie mobile tend vers les 100%. Sur ce marché, la notion de segmentation de l'offre est de plus en plus importante, d'où le développement du modèle d'opérateur mobile virtuel (MVNO) capable de cibler des utilisateurs ayant des profils très spécifiques (ethnique, socio-économique, géographique ou autres). Il existe plus de 800 MVNOs dans le monde, mais seulement six se trouvent en Afrique à ce jour.
3. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) a inscrit dans son Budget Exercice 2015 des ressources et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation d'une étude sur l'ouverture du marché des communications électroniques aux opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).
4. Les prestations à réaliser sont les suivantes :
 - faire sur la base d'un benchmark, une étude du marché permettant d'avoir une idée sur la maturité du marché béninois, les enjeux et nécessité d'ouvrir ce marché aux MVNOs;
 - présenter les enjeux économiques liés au développement des MVNOs et des fournisseurs de services ;
 - proposer les différents modèles MVNOs en ressortant celui qui se rapproche le plus du contexte béninois ;
 - élaborer un projet de textes réglementaires portant sur l'introduction et la gestion des MVNOs et le partage des infrastructures actives comme passives ;
 - proposer un projet de convention et de cahier des charges des opérateurs de réseaux mobiles virtuels au Bénin.

5. Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tout cabinet national ou international de consultants possédant des compétences avérées dans les domaines à aborder par l'étude. Les cabinets de consultants intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :
- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du cabinet et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'appel d'offres s'il est présélectionné ;
 - une note de présentation du cabinet ;
 - une note indiquant les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, les curricula vitae des consultants, etc.) ;
6. Les références similaires souhaitées.

Les références exigées doivent être accompagnées d'au moins un (01) certificat ou une (01) attestation de bonne fin d'exécution.

La mission sera confiée à un cabinet ayant une expertise avérée dans le domaine des études de marché, notamment pour l'introduction de nouveaux acteurs sur le marché.

Le cabinet doit réunir les ressources humaines minimales ayant une expertise confirmée au minimum dans les domaines ci-après :

- *Chef de mission (Responsable de projet)*

Profil : Diplôme d'ingénieur en télécommunications ou en droit ou en économie avec une connaissance avérée du secteur des télécommunications ; au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la conduite et la mise œuvre d'études économiques dans le secteur des télécommunications et notamment portant sur les MVNOs ;

- *Un Ingénieur en réseaux et télécoms*

Profil : Diplôme d'Ingénieur en Télécommunications (BAC + 5 minimum) ; au moins huit (08) ans d'expériences ; Avoir une bonne connaissance des plateformes de services, de l'interconnexion et des MVNOs.

- *Un économiste*

Profil : Diplôme en économie ou d'ingénieur en télécommunications ou équivalent (BAC+5 minimum) ; au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle dans la mise en œuvre d'études ayant trait à l'économie des télécommunications et ayant conduit ou participer au moins à une étude similaire. Ce dernier doit avoir une bonne connaissance des services de télécommunications ;

- *Un juriste*

Profil : Diplôme en droit (BAC+5 minimum), spécialisé dans le droit de la concurrence et de la régulation avec une expérience avérée dans le domaine des télécommunications ; au moins huit (08) d'expérience dans le domaine de l'élaboration des textes règlementaires régissant le secteur des télécommunications. Il doit avoir une expérience dans l'élaboration de textes règlementaires et de conventions dans le

domaine des télécommunications.

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Une liste des trois (03) premiers candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP-BENIN ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) »
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures à l'adresse ci-dessous :

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN)

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP-BENIN sis à MAERSK HOUSE Immeuble KOUGBLENOU, 1er étage.

01 BP 2034 Cotonou

Tél : +229 21 31 01 65

Fax : +229 21 31 00 67

Cotonou

BENIN

10. Les candidats doivent présenter leurs manifestations d'intérêt rédigées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies dans une enveloppe fermée portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERET RELATIVE A LA REALISATION D'UNE L'ETUDE DE L'OUVERTURE DU MARCHE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AUX OPERATEURS DE RESEAUX MOBILES VIRTUELS (MVNO)** » A N'OUVRIR QU'EN SEANCE.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **24 mars 2015 à 10 heures précises**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour en séance publique dans la salle de conférence de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui désirent y participer.

Cotonou, le

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Marcellin ILOUGBADE